

166. — 20 JUIN 1869. — LOI contenant le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1870 (1). (Monit. du 22 juin 1869.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget des non-va-

leurs et des remboursements, pour l'exercice 1870, est fixé à la somme de sept cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cents francs (fr. 797,700), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des finances, M. FRÈRE-ORBAN.)

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1870.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
Art. 1 ^{er} . Non-valeurs sur la contribution foncière.	120,000 »	»	
Art. 2. — — — — — personnelle.	210,000 »	»	
Art. 3. — — — — — sur le droit de patente.	64,000 »	»	
Art. 4. — — — — — sur les redevances des mines.	3,000 »	»	
Art. 5. — — — — — sur le droit de débit des bois- sons alcooliques	35,000 »	»	
Art. 6. — — — — — sur le droit de débit des ta- bacs	3,000 »	»	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)			435,000 .
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
<i>Contributions directes, douanes et accises.</i>			
Art. 7. Restitutions de droits perçus abusivement, et remboursement du prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers. . .	50,000 »	»	
Art. 8. Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les essayeurs des matières d'or et d'argent.	1,200 »	»	
<i>Enregistrement et domaines.</i>			
Art. 9. Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers	300,000 »	»	
<i>Trésor public.</i>			
Art. 10. Remboursements divers	1,000 »	»	
<i>Marine.</i>			
Art. 11. Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	500 »	»	
Art. 12. Déficit des divers comptables de l'État. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000 »	»	362,700 .
Total du budget des non-valeurs et des remboursements. . . . fr.			797,700 .

(1) Session de 1868-1869.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Note préliminaire, texte du projet de loi et texte du projet de budget. Séance du 2 mars 1869, p. 205. — Rapport. Séance du 29 mai, p. 382.

Annales parlementaires. Discussion et adoption / Séance du 1^{er} juin 1869, p. 1011.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 8 juin 1869, p. 48.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 9 juin 1869, p. 248-249.